

Le député a parlé de Petro-Canada et de sa participation à la flamme olympique. De nombreuses sociétés privées dans le secteur de l'énergie agissent comme mécènes dans le domaine des arts. Elles font beaucoup pour les artistes ou les écrivains. Les députés du NPD oublient de mentionner cela lorsqu'ils se lèvent pour ressortir toutes leurs statistiques idiotes qui ne valent pas le papier sur lequel elles sont inscrites, parce qu'elles ne donnent pas toute l'image.

Je pense que toute l'industrie fait un travail magnifique dans ce domaine et les faits le prouvent. D'ailleurs, elle a reçu des prix nationaux et internationaux pour son travail dans le domaine de l'environnement.

Les députés néo-démocrates disent que l'on devrait conserver Petro-Canada et l'utiliser comme organisme de ramassage des vieilles huiles et autres choses du genre. Si c'est cela que le NPD veut faire avec toutes les stations d'essence du pays—sans mentionner le fait qu'il existe déjà de nombreuses sociétés qui ramassent les vieilles huiles et les recyclent—je peux leur dire que dans un milieu de libre concurrence on ne peut pas prendre une société particulière et la placer dans une situation désavantageuse par rapport aux autres. Si vous voulez imposer des contraintes en matière d'environnement, il faut les imposer à tout le monde, il ne faut pas mettre une société dans une situation où elle ne peut plus soutenir la concurrence. Pourtant, c'est exactement ce que propose le Nouveau Parti démocratique.

C'est une idée très injuste de la part du Nouveau Parti démocratique de demander à une société d'État, privatisée ou non, de s'occuper de ce genre de choses alors qu'elle doit soutenir la concurrence des autres sociétés pétrolières. Il vaudrait mieux faire la promotion d'un programme environnemental global. C'est cela qui serait important, et c'est justement ce que notre gouvernement fait avec son Plan vert. Le Plan vert est un programme environnemental qui met toutes les industries sur le même pied en évitant de faire supporter l'odieux du coût du recyclage à une compagnie canadienne ou deux.

Le NPD nous demande d'imposer ce fardeau uniquement à cette société canadienne, mais non pas aux socié-

Initiatives ministérielles

tés étrangères. C'est exactement ce qu'il souhaite. Il veut mettre une société canadienne en état d'infériorité concurrentielle par rapport aux intérêts étrangers au Canada. C'est de la bouillie pour les chats.

• (1700)

Autrement dit, le NPD nous demande d'exiger d'une compagnie canadienne une chose qu'il n'exigerait pas des sociétés étrangères. C'est ce qu'il veut faire. Il veut désavantager une compagnie canadienne par rapport à ses concurrentes étrangères au Canada. C'est de la bouillie pour les chats.

Je dois admettre que je me suis éloigné de mon sujet, mais les néo-démocrates en ont fait autant. Ils doivent convenir, en toute justice, que je ne pouvais laisser passer cette chance de réfuter ce qu'ils avaient à dire. Dans leur premier amendement, les néo-démocrates parlent de faire nommer un administrateur à perpétuité au sein du conseil d'administration de Petro-Canada. Tant qu'à y être, pourquoi ne proposent-ils pas de nommer un administrateur du gouvernement au conseil d'administration d'Imperial Oil, de Shell et des 2 500 autres sociétés de production énergétique qui existent au Canada? Pourquoi les néo-démocrates ne proposent-ils pas de nommer un administrateur du gouvernement dans toutes les sociétés canadiennes et étrangères du Canada, quelles qu'elles soient? Pourquoi pas?

Je suis étonné que les néo-démocrates n'aient pas encore présenté une telle proposition. Cela ressemble fort à ce qu'ils feraient s'ils le pouvaient. Ils voudraient fourrer leur nez dans les bureaux d'administration de toutes les sociétés privées parce qu'ils les soupçonnent des plus noirs desseins, et c'est pour cela qu'ils voudraient bien avoir un administrateur sur les lieux.

Je signale à la Chambre et au public que le gouvernement aura des représentants au sein du conseil d'administration de Petro-Canada tant et aussi longtemps qu'il détiendra des actions dans cette société. On établira un mécanisme de nomination des membres du conseil d'administration qui représenteront le gouvernement du Canada tant qu'il détiendra des actions dans cette société. J'en donne ma parole à la Chambre et au public.